

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES.....	3
INTRODUCTION.....	7
o1 ÉTAPES DE LA DEMANDE.....	8
1 Quel CPAS ?	8
1.1 Généralités.....	8
CPAS compétent.....	8
Quid si le CPAS se déclare incompétent ?.....	8
1.2 Cas particuliers.....	9
Hiérarchie des règles de compétence.....	9
Étudiant de plein exercice.....	9
Hébergement dans un établissement.....	10
Sans-abri.....	10
Candidat réfugié.....	10
2 Comment introduire la demande ?	12
2.1 Procédure générale	12
Introduction de la demande.....	12
Déroulement et accusé de réception	12
Droit d'être entendu	13
2.2 En cas d'urgence.....	13
3 Déroulement de la procédure	14
3.1 Information.....	14
3.2 Enquête sociale	14
Quand ?	14
Mentions obligatoires.....	14
Réalisation	14
Respect de la vie privée du demandeur de l'aide	15
Pour le droit à l'intégration sociale	15
Pour l'aide sociale.....	16
3.3 Changement de situation	16
3.4 Consultation du dossier	16
3.5 Convocation.....	16
4 Décision.....	16
4.1 Délai et motivation.....	16
4.2 Le demandeur peut-il refuser l'aide proposée ?	17
5 Notification de la réponse	17
6 Recours auprès du tribunal du travail.....	17
o2 DROIT A L'INTEGRATION SOCIALE	18
1 Généralités	18
1.1 Pour les 18 à 24 ans	18
1.2 Pour les 25 ans et plus.....	19
2 Quels sont les droits du demandeur ?	19
2.1 Information.....	19
2.2 Assistance.....	20
2.3 Délai de réflexion	20

2.4	Entrevue	20
3	Quelles sont les conditions d'octroi ?	20
3.1	Nationalité	20
	Qui est membre de la famille d'un étudiant étranger UE ?	21
	Qui est membre de la famille d'un citoyen de l'UE, non belge (hormis les étudiants) ?	21
3.2	Âge	22
3.3	Résidence	23
3.4	Revenus	23
3.5	Disposition au travail	23
	Exception : raisons de santé ou d'équité	23
	Évaluation de la disposition à travailler	24
3.6	Épuisement des droits sociaux	24
4	Revenu d'intégration	25
4.1	Catégories de bénéficiaires	25
	Cohabitant	25
	Isolé	26
	Personne vivant avec charge de famille	26
	Cas particuliers	27
4.2	Montants au 1 ^{er} mai 2024	28
4.3	Comment se calcule le montant du revenu d'intégration ?	28
	Principes généraux	28
	Ressources prises en compte	29
	Ressources non prises en compte	32
	Tableau récapitulatif des ressources (non) prises en compte	37
	Exemple de mode de calcul	37
4.4	Quand le demandeur commence-t-il à toucher un revenu d'intégration ?	38
4.5	Le demandeur a-t-il droit à des intérêts de retard ?	39
4.6	Peut-on avoir plus que le revenu d'intégration ?	39
4.7	Cas particulier du sans-abri	39
	Définition du « sans-abri »	39
	Que touche un sans-abri ?	39
	Besoin d'une adresse de référence	40
	Prime unique à l'installation	40
4.8	Récupération du RIS	40
	Auprès des bénéficiaires	40
	Auprès des débiteurs d'aliments	41
	Auprès du tiers responsable	42
4.9	Sanctions	42
	Sanctions administratives	42
	Sanctions pénales	42
5	Droit à l'intégration prioritairement par un emploi	43
5.1	Quel type d'emploi ?	43
5.2	Un jeune peut-il travailler comme volontaire (bénévole) ?	43
5.3	Un jeune peut-il refuser un emploi ?	43
5.4	Un jeune peut-il exiger un emploi ?	44
6	Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS)	44
6.1	Principe	44
	Quelle forme prend le PIIS ?	44

	Quand et par qui est-il évalué ?	45
	Service communautaire	45
6.2	Projet Individualisé d'Intégration Sociale général	45
	Pour qui ?	45
	Information du demandeur	45
	Évaluation	46
6.3	Projet individualisé d'intégration d'études de plein exercice (ou Projet d'études)	
	46	
	Contexte	46
	À quelles conditions ?	46
	Quelles sont les obligations de l'étudiant ?	50
03	AIDE SOCIALE	52
1	Principe	52
2	Quels types d'aides ?	53
2.1	Avance financière	53
2.2	Aide sociale financière	53
	Aide occasionnelle	53
	Aide régulière	53
2.3	Aide au logement	54
	Prime unique à l'installation	55
	Prêt de la caution (garantie locative)	56
	Aides en matière d'énergie (électricité et gaz)	56
	Allocation de chauffage	57
2.4	Aide à l'emploi	58
2.5	Aide aux études	59
2.6	Aide en matière de dettes	59
2.7	Médiation familiale et une aide psychologique	59
2.8	Aide juridique	59
2.9	Aide médicale	60
	Soins médicaux urgents	60
	Soins médicaux	60
	Mutuelle36F	60
2.10	Soutien aux activités sociales ou culturelles	60
	Activités sociales, sportives et culturelles	60
	Accès aux nouvelles technologies	61
2.11	Divers	61
3	Quelles sont les conditions d'octroi de l'aide sociale ?	61
3.1	Principe	61
3.2	Ressources	62
3.3	Nationalité	62
	Travailleurs autorisés	62
	Demandeur d'emploi	62
	Candidats réfugiés	62
	En séjour illégal	63
	Personnes ayant demandé une régularisation de séjour	63
3.4	Âge	63
3.5	Résidence	63
3.6	Conditions supplémentaires que peut exiger le CPAS	63
	Disposition au travail	63

Droit a d'autres prestations sociales.....	64
Recours facultatif aux débiteurs alimentaires	64
Projet individualisé d'intégration sociale	64
4 Aide sociale financière.....	64
4.1 Montant.....	65
4.2 Peut-on avoir plus que ce revenu ?	65
4.3 Comment se fait le calcul ?	65
Particularités pour les revenus immobiliers	66
Particularités pour le demandeur qui cohabite.....	66
5 Récupération des aides	66
5.1 Auprès des bénéficiaires	66
5.2 Auprès des débiteurs d'aliments	66
5.3 Auprès de tiers responsables	66
5.4 Auprès des héritiers.....	67
6 Sanctions.....	67
04 RECOURS	68
1 Auprès du CPAS	68
2 Auprès du tribunal du travail	68
2.1 Introduction de la procédure.....	68
2.2 Comment introduire le recours ?	69
2.3 Lieu du tribunal	69
2.4 Délais.....	70
2.5 Coût.....	70
2.6 Audience.....	70
2.7 Décision.....	70
3 Via un bureau d'aide juridique.....	71
3.1 Aide juridique.....	71
Aide juridique de première ligne	71
Aide juridique de deuxième ligne	71
3.2 Assistance judiciaire	72
3.3 Trouver un avocat spécialisé	72
D'autres consultations juridiques	72
3.4 Aide sociale.....	72
SOURCES JURIDIQUES.....	73
ANNEXES.....	76
1 Modèle de demande d'accusé de réception.....	76
2 Modèle de requête	77
3 Tableaux des titres de séjour et droit à l'intégration ou l'aide sociale	79
CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR	80
CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE.....	80